

### Valoriser la voie pro !



- ✓ Promouvoir et défendre la formation professionnelle **sous statut scolaire** ;
- ✓ Favoriser une **orientation choisie** avec la mise en place d'une découverte de la voie pro dès la 6e et un partenariat collège/LP ;
- ✓ **Implanter des post-bac en LP** avec la construction de filières complètes du CAP au BTS/licence pro.

### Mes conditions de travail ma carrière !



- ✓ **Dégel du point d'indice et rattrapage du retard pris sur l'inflation** ;
- ✓ Des **pondérations pour classes à examen** identiques à celle des voies générales et technologiques ;
- ✓ Une pondération d'une heure pour les **professeurs d'atelier** afin de reconnaître les temps de mise en place et entretien des plateaux techniques ;
- ✓ Une dotation en heures complémentaires pour **la mise en place de groupes à effectifs réduits** ;
- ✓ Une indemnité pour les **CCF** et un nouveau **cadre réglementaire** ;
- ✓ Une **ISOE prof principal** pour les enseignants référents en **SEGPA** et **EREA** ;
- ✓ Une **carte de l'éducation prioritaire intégrant les LP**.
- ✓ Un **délai de préparation de 48h** pour tous les **TZR** avant la prise en charge de nouvelles classes et la création **d'une part fixe de l'ISSR** pour reconnaître cette fonction.

### Ma formation, ce n'est pas en option !



- ✓ Une **formation continue adaptée** aux besoins des enseignants et sur le temps de travail (EBEP...) ;
- ✓ Une **entrée dans le métier plus progressive**, avec une formation initiale en adéquation étroite avec les besoins du métier ;
- ✓ Une augmentation des congés formation.

### Ma santé, une priorité !



- ✓ Un **aménagement des fins de carrière** par le biais de dispositifs non pénalisants pour les droits à pension ;
- ✓ Une **vraie médecine du travail** et une **prévention des risques psychosociaux**
- ✓ La **suppression du jour de carence**.

### La mobilité professionnelle, j'y ai droit !

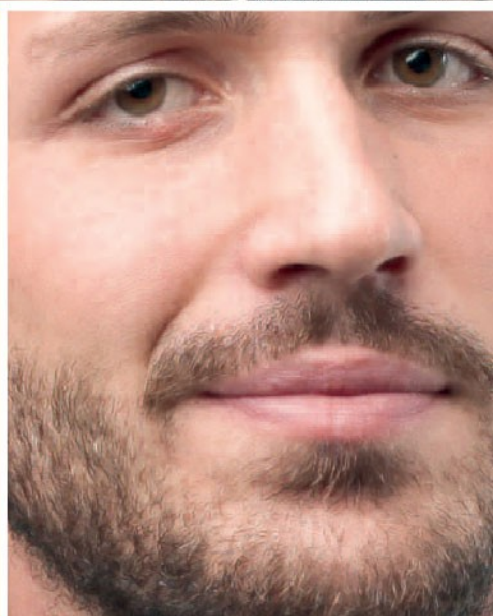


- ✓ Un **droit réel à la mobilité professionnelle**, à une deuxième carrière : changement de corps, de métier, de missions, de Fonction Publique...
- ✓ **SEGPA - EREA** : la création d'une **liste nationale de spécialités** pour chaque champ professionnel donnant droit à une mutation dans le champ considéré.

# Mieux vivre mon métier



Je vote  
Unsa



#AgirAvecVous